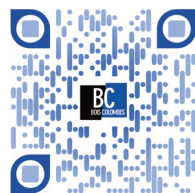


Une fois rentré, votre enfant pourra donner son avis sur le séjour auquel il vient de participer, en flashant ce QR code.

*Ce séjour t'a plu ?
Dis-le nous !
Il y a des choses à améliorer ?
Dis-le nous aussi !*



Informations au 01 41 19 83 65
ou sur www.bois-colombes.fr

VILLE DE BOIS-COLOMBES

SÉJOUR TOUSSAINT 2026

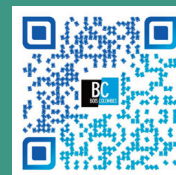
6/10
ans

Séjour Équitation
du sam. 17 au ven. 23 octobre

VILLE DE BOIS-COLOMBES

Préinscriptions

du MARDI 22/09 à 9h
au MERCREDI 30/09
sur l'espace famille bois-co d-clic
Réponse par mail le 1^{er} octobre



6/10 ans

Séjour Équitation dans la Vienne

Du sam. 17 octobre au ven. 23 octobre 2026

Prestataire : Association Concorde



LE SITE

Saint-Secondin se trouve à environ 1h de Niort, Angoulême, Limoges, et 1h30 de Tours. Imbriquée en milieu rural, la commune est nichée dans un environnement privilégié entre rivière, plaine et forêt. Elle est proche de plusieurs parcs zoologiques et de loisirs.

LES MODALITÉS DE VOYAGE

DÉPART/ Samedi 17 octobre : rendez-vous avec les familles à 11h30 à la gare Montparnasse, départ du train à 12h30.

ARRIVÉE CENTRE : Les enfants seront accueillis sur le centre aux alentours de 16h.

RETOUR / Vendredi 23 octobre : arrivée du train à 13h36 à la gare Montparnasse.

L'ENCADREMENT DES ENFANTS

Le séjour est encadré par une équipe d'animation sélectionnée par le prestataire. Les enfants seront hébergés dans le gîte «La cavalière». Situé en plein cœur du village, ce gîte dispose de 12 chambres (de 2 à 6 lits maximum) toutes avec sanitaires privés.

LE PROGRAMME DU SÉJOUR

- ÉQUITATION : 3 séances d'équitation sont au programme ;
- INITIATION AU VTT, suivie d'une balade ;
- VISITE DE LA VALLÉE DES SINGES : c'est une promenade en pleine nature où il suffit d'écouter, d'observer, de mettre tous ses sens en éveil pour se laisser transporter dans l'univers fascinant des primates !



Préinscription sur l'espace famille bois-co d-clic

Vous allez **préinscrire** votre enfant au séjour choisi sur bois-co d-clic.



Période des préinscriptions : du mar. 22/09 au mer. 30/09

Jeudi 1^{er} octobre, vous recevrez un email vous précisant l'état de votre demande, à savoir si **l'inscription de votre enfant au séjour choisi est définitive ou s'il est sur liste d'attente.**

Vous n'êtes pas à l'aise avec la digitalisation des inscriptions ? Vous pouvez toujours vous présenter au guichet de l'hôtel de ville pour vous faire aider. Informations et renseignements : **01 41 19 83 65**

TARIFS DU SÉJOUR TOUSSAINT 20256

Quotient familial	ÉQUITATION 6/10 ans
Tranche A : 4 333,27€ et plus	490,10 €
Tranche B : de 3 454,86€ à 4 333,26€	455,09€
Tranche C : de 2 675,26€ à 3 454,85€	420,08€
Tranche D : de 2 016,45€ à 2 675,25€	385,08€
Tranche E : de 1 485,65€ à 2 016,44€	350,07€
Tranche F : de 1 061,61€ à 1 485,64€	315,06€
Tranche G : de 742,84€ à 1 061,60€	280,06€
Tranche H : de 532,26€ à 742,83€	245,05€
Tranche I : de 320,23€ à 532,25€	210,04€
Tranche J : de 0 à 320,22€	175,04€



CONDITIONS D'ANNULATION

- Dans tous les cas, tout séjour entamé reste dû ;
- Sans demande d'annulation écrite auprès du service Démarches famille et Inscriptions, la totalité du séjour reste due ;
- En cas de présentation, avant le jour de début du séjour, d'un certificat médical mentionnant qu'il est impossible au jeune d'y participer pour raison de santé, l'inscription ne fera pas l'objet d'une facturation.
- Après dépôt du dossier, toute demande d'annulation de l'inscription à l'initiative des familles doit être adressée par écrit au service Démarches famille et Inscriptions. En fonction de la date de réception de cette demande, un pourcentage de participation pourra être réclamé, les conditions figurent expressément dans les règlements respectifs propres à chaque tranche d'âge.

COMPORTEMENT : tout participant aux séjours de vacances qui fera preuve d'un comportement incompatible avec les règles de vie en collectivité, fera l'objet d'un **rapatriement disciplinaire**. Les frais relatifs au renvoi du participant sont à la charge de la famille, sans aucune possibilité de remboursement des frais de séjour.

Informations et renseignements au **01 41 19 83 65**
ou sur **www.bois-colombes.fr**